

ÉLECTIONS DU CNESER DU 12 AU 15 JUIN 2023



NOS CANDIDAT·ES, TÊTES DE LISTES

- ↳ **Collège chercheur·ses**
 - Stéphanie DEBOEUF (CNRS)
 - Pascale MAILLARD (INRAE)
- ↳ **Collège Ingénieur·es et Technicien·nes**
 - Amélie HUGOT (CNRS)
 - Alain GIRON (INSERM)

D'autres élu·es représenteront les personnels des EPSC (Enseignement supérieur) et des EPIC (CEA, CNES, IFREMER, ...).

Élections par collèges

Listes avec titulaires et suppléant·es

Parité femme-homme obligatoire

Composition : 100 membres dont

- ↳ 60 représentants élu·es (titulaires et suppléant·es) des personnels et des étudiant·es.
- ↳ 40 « personnalités » nommées (employeurs, syndicats, député·es, associations, collectivités...).

Pour les organismes de recherche, deux collèges :

- **Chercheur·ses : 6 sièges**
- **Ingénieur·es et Technicien·nes : 4 sièges**



Pour



- ↳ un service public national d'enseignement supérieur et de recherche laïc, gratuit, démocratique et émancipateur garantissant l'indépendance des chercheurs ;
- ↳ le renforcement des organismes nationaux de recherche et de leurs missions ;
- ↳ un engagement de l'État qui permette un retour aux

financements pérennes de l'enseignement supérieur et des unités de recherche ;

- ↳ la création d'emplois statutaires, la titularisation des contractuels, l'augmentation du point d'indice et l'intégration des primes dans le traitement ;
- ↳ la réaffectation du Crédit Impôt Recherche (CIR) à la recherche publique.



Contre



- ↳ le démantèlement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche et la transformation des EPST en agences de programmes ;
- ↳ la remise en cause des statuts de la fonction publique par la multiplication des expérimentations dérogatoires ;
- ↳ la sélection à l'université (Parcoursup et MonMaster) et l'augmentation des droits d'inscription dans l'enseignement supérieur (Bienvenue en France, CVEC et son indexation sur l'inflation) ;
- ↳ l'explosion de l'enseignement supérieur privé, la marchandisation de l'ESR, et les créations d'établissements publics expérimentaux qui dérogent au

Code de l'Éducation ;

- ↳ la politique des établissements, où la gestion de la pénurie est le dogme ;
- ↳ le recours accru aux personnels contractuels et le développement de la précarité ;
- ↳ les dispositifs de financement par projet et les nouvelles formes de précarité et de hors statut de la LPR ;
- ↳ les financements plafonnés et très largement insuffisants de la LPR qui n'offre que de la poudre aux yeux.

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT

Le CNESER, organe consultatif placé auprès de la ministre de l'ESR, donne son avis sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre des missions et du fonctionnement de l'ESR.

Il est notamment consulté sur :

- les **stratégies nationales et la répartition du budget** de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les orientations générales des

contrats d'établissements pluriannuels ;

- la **répartition des moyens** et des emplois entre les différents établissements ;
- les **projets de réformes** de la recherche et de l'emploi scientifique ;
- le **cadre national des formations**, la création des **diplômes nationaux** et l'**accréditation** des établissements pour les délivrer.

Il intervient donc sur :

- la **répartition des emplois** ;
- les **contrats pluriannuels** d'établissements et les **schémas régionaux** d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
- la **carte des formations** supérieures et de la recherche ;
- la **création**, la **suppression**, la **fusion** ou le **regroupement** d'établissements ou de composantes.

La CGT dans les organismes de recherche

La politique de l'enseignement supérieur et de la recherche menée depuis plus de quinze ans par les gouvernements successifs est d'une grande cohérence : **restructuration, désengagement de l'État, sélection sociale et privatisation**. La violence des restructurations est maintenant doublée d'une pénurie de moyens qui n'est plus supportable. Le **CNESER** reste la dernière instance nationale où des représentants des personnes élu-es peuvent s'exprimer collectivement sur la politique du gouvernement pour l'ESR et défendre la vision d'un service public national et laïque garantissant l'égalité des citoyen-nes et des territoires.

Pour la recherche comme pour l'enseignement supérieur, le paysage esquissé par les expérimentations ou les ballons d'essais de la LPR rend compte d'une suite interminable d'appels à projet avec son cortège de contrats de mission, de chaires de professeur junior..., dans le cadre de financements (publics ou privés) pilotés plus ou moins explicitement par des intérêts privés.

Les **organismes de recherche nationaux** sont sommés de s'inscrire dans ce paysage, et sont menacés de devenir des agences de moyens ou de programmes dont la gestion serait déléguée aux universités locales au service des territoires.

Nous dénonçons cette évolution, comme depuis longtemps nous dénonçons les largesses du Crédit Impôt Recherche (CIR), la généralisation des appels à projets (ANR, Europe), leurs coûts, leur complexité, ou encore la multiplication des start-ups.

Les **emplois et conditions de travail dans les établissements publics** subissent de plein fouet les effets de cette politique : promotions en berne, suppressions ou gels de postes, remise en cause des primes statutaires au profit de primes « au mérite », aggravation des conditions de travail (souffrance, surcharge, perte de sens), non renouvellement des contrats CDD accompagné d'obstruction à la pérennisation des emplois, mutualisations et recours accru à la sous-traitance...

Sur le plan de l'immobilier également, le ministère dépouille les organismes.

Meudon (CNRS), Grignon (INRAE), Bondy (IRD), Cachan (ENS)... autant de sites bradés sans concertation, certains remplacés par des campus privés. Face à cela, les réactions sur le terrain ont été importantes, relayées par les médias nationaux : **récemment une pétition de 8.000 signatures contre la vente forcée de Meudon.**

Pourtant le ministère persiste, sourd aux signaux d'alarme.

Sa feuille de route n'est dictée que par les mêmes principes libéraux à l'œuvre dans tous les domaines dépendant des marchés : remise en cause des garanties collectives, mise en concurrence systématique des individus et des structures, précarisation des emplois.

Confrontés à de tels débordements, inlassablement au CNESER, nous ne cessons de dénoncer ces projets qui, avec de plus en plus de cynisme, conduisent à démembrer la recherche publique. Nous y portons les propositions de la CGT pour conforter et développer le service public d'ESR.



Vous êtes sollicité pour de multiples élections ; nous portons dans toutes les instances, comme au CNESER, les mêmes exigences d'une recherche publique dont les moyens humains et financiers sont mis au service de l'humanité et de l'environnement.

Du 12 au 15 juin 2023



VOTEZ et FAITES VOTER CGT